

**COMPTE RENDU DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE. DE LA CHAPELLE VAUPELTEIGNE**

**SEANCE DU 13 Avril 2015**

Nombre de membres			Votes			Date de convocation	Date d'affichage
Afférents au Conseil D'administration	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	Pour	Contre	Abs	01/04/2015	15/04/2015
7	7	7	7	0	0		

L'an deux mil quinze, le treize Avril à 13 h, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean Jacques CARRE, Maire.

Etaient présents : Véronique BOUDIN (Adjointe), Martine CROCHOT (Adjointe), Alain TREMBLAY, Philippe DAUVISSAT, Raphaële DELALANDE, Bernard FOYNAT.

Secrétaire de séance : Alain TREMBLAY

**DELIBERATION 2015-015 Vote du compte administratif 2015 et affectation du résultat.**

La première adjoint prend la présidence de l'assemblée alors que le Maire sort de la pièce afin de faire voter le compte administratif comme suit

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
<b>Résultats reportés</b>		174 591.06		8 418.61		<b>183 009.67</b>
Opérations de l'exercice	101 591.73	142 541.98	26 336.69	8 047.00	127 928.42	150 588.98
<b>Totaux</b>	101 591.73	317 133.04	26 336.69	16 465.61	127 928.42	333 598.65
Résultat de Clôture		215 541.31	9 871.08			205 670.23

Le Conseil Municipal vote le compte Administratif par 6 voix pour.

**DELIBERATION 2015-016 Approbation du COMPTE DE GESTION 2014, dressé par M. Laurent BOUCHE, receveur**

Le conseil municipal, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice **2014** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice **2014**.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice **2013** celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit dans ses écritures.

**Considérant la régularité des comptes**

1. statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014** y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
2. statuant sur l'exécution du budget de l'exercice **2014** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
3. statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

**déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014 par le receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

Séance du Conseil Municipal du 13 Avril 2015

**DELIBERATION 2015- 017 AFFECTATION DU RESULTAT**

Le Maire rappelle le résultat de l'exercice 2014 soit :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
<b>Résultats reportés</b>		174 591.06		8 418.61		<b>183 009.67</b>
Opérations de l'exercice	101 591.73	142 541.98	26 336.69	8 047.00	127 928.42	150 588.98
<b>Totaux</b>	101 591.73	317 133.04	26 336.69	16 465.61	127 928.42	333 598.65
<b>Résultat de Cloture</b>		215 541.31	9 871.08			205 670.23

Il propose l'affectation de résultat suivante :

1068 Réserves	9 871.08 €
R002 Report de l'excédent de fonctionnement	205 670.23 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

**DELIBERATION 2015- 018 VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents vote le budget primitif 2015 de la commune comme suit

Recettes de Fonctionnement	
Chapitre 002 Résultat antérieur reporté	205 670
Chapitre 013 Atténuation des charges	2 000
Chapitre 70 Ventes de produits	590
Chapitre 73 Impôts et taxes	124 150
Chapitre 74 Dotations et subventions	14 927
Chapitre 75 Autres produits de gestion courante	5 950
<b>Total Recettes de Fonctionnement</b>	<b>353 287</b>
Dépenses de Fonctionnement	
Chapitre 011 Charges à caractère général	131 587
Chapitre 012 Charges du Personnel et Frais assimilés	34 950
Chapitre 014 Atténuation de Produits	16 500
Chapitre 023 Virement à la section d'investissement	132 650
Chapitre 65 Autres charges de gestion courante	37 600
<b>Total Dépenses de Fonctionnement</b>	<b>353 287</b>
Recettes D'investissement	
Chapitre 021 Virement de la section de Fonctionnement	132 650
Chapitre 10 Dotations fonds divers réserve	10 121
Chapitre 13 Subventions d'investissement	39 100
Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées	500
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	15 800
<b>Total Recettes D'investissement</b>	<b>198 171</b>
Dépenses d'investissement	
Chapitre 001 Solde d'exécution reporté	9 871
Chapitre 16 Emprunts dettes assimilées	500
Chapitre 21 Immobilisations Corporelles	187 800
<b>Total dépenses Investissements</b>	<b>198 171</b>

**SECURISATION RUE DU SEREIN**

Situation des demandes de subventions pour le dossier « Sécurisation Rue du SEREIN »  
 Un dossier a été déposé au Conseil Général fin aout 2014, transmis par la Conseil Général à l'agence territoriale routière en septembre, décembre, janvier pour avis pas de résultats.  
 Monsieur PELOIS a téléphoné pour une prise de rendez vous cette semaine pour ce dossier.

## **ECLAIRAGE PUBLIC**

Nous avons transmis une demande d'aide au Sénateur Henri de RAINCOURT à partir de l'enveloppe parlementaire.

Nous devons relancer car il n'y a aucune communication à ce jour.

Nous avons reçu les organes de commandes et les deux cartes SIM en complément de notre abonnement.

## **DOSSIER Accès PMR MAIRIE :**

Le dossier a été déposé en Préfecture le 31 mars 2015, après l'avoir présenté à la personne responsable de l'instruction .La qualité de notre dossier a permis une analyse rapide et nous avons reçu l'accuse de réception du dossier qui nous permet de commencer les travaux.

## **REPLACEMENT DU CANTONNIER :**

Le jeune Steve VIANDIER qui remplace Marcel donne entière satisfaction. La liste des travaux à faire doit être complétée par le mode opératoire.

## **TRAVAUX DANS LES CHEMINS :**

- Le Défrichage le long du chemin des fosses et des fossés a été effectué au moyen d'un tracteur forestier pour 780 €une fosse complémentaire a été demandée.
- Les travaux sur le chemin de la Mouthe, rebouchage des trous pour 1440 €restent à faire
- L'Elagage de 6 arbres sur le chemin de la Mouthe pour 480 €reste à faire.
- Il est prévu le passage du broyeur à épine dans le chemin accès MR SCARPOL, le problème des bornes à retrouver reste entier.
- Il est prévu le rebouchage de trous sur la plateforme de manœuvre des poids lourds vers le tri sélectif.

Nous avons reçu un devis de 4 283.80 €de la CCPC pour refaire complètement cette plateforme avec de la grave émulsion très résistante au passage poids lourds (40 tonnes)  
L'accord a été donné.

## **COMPTE RENDU DES DIFFERENTES COMMISSIONS**

### **Syndicat de la Vallée du Serein assemblée générale le 31 mars 2015.**

Vote à l'unanimité d'un budget de 35000 € pour analyser avec le modèle PPRI les améliorations à apporter sur la rivière pour éliminer les inondations de la Chapelle Vaupelteigne.

Le modèle est en fin de calage pour les inondations de mai 2013.

Présentation du programme prévue en juin et calculs en septembre.

### **Conseil communautaire CCPC :**

Au cours de la réunion du 26 mars, nous avons évoqué le manque de support de la section Des travaux. Nous avons été contactés, et des rebouchages de trous avec enduits à froid ont été programmés.

Le Vote du budget est fixé au Mardi 14 Avril 2015.

### **SIVU Du Moulin des FEES :**

Lors de la séance plénière du lundi 30 mars à 18 h dans la salle de réunion de la CCPC à Maligny, le compte administratif 2014 et le budget primitif 2015 ont été votés.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Problèmes de Guêpes au Presbytère :**

Une nouvelle invasion a nécessité une intervention avec mise en place de capsules durant deux jours. Les locataires ont du quitté le logement.

Les fenêtres doivent être changées, nous contactons les entreprise afin d'avoir plusieurs devis.

### **Prochain Conseil Municipal lundi 18 mai à 18h**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h30**

Le Maire,  
Jean Jacques CARRE.

